



Le chômage des jeunes – un problème réel

Plus que tout autre catégorie d'âge le chômage touche surtout les jeunes. Au mois de janvier 1986 environ 50% des chômeurs inscrits à l'Administration de l'Emploi étaient âgés entre 16 et 25 ans. Leur situation professionnelle trouve son origine dans un manque de qualification. Ceci ne constitue certainement pas une constatation nouvelle, mais vaut tout de même d'être rappelé dans ce contexte.

Les réflexions, qui vont suivre, sont avant tout le fruit d'expériences professionnelles et pédagogiques dans le domaine de la formation d'adolescents sans emploi. Elles n'ont donc pas de portée scientifique et sont uniquement le résultat d'observations sauvages "sur le terrain". - Il me semble opportun d'axer la problématique autour des 3 aspects suivants:

- Quel est le vécu scolaire des jeunes non-qualifiés?
- Le chômage a-t-il créé chez les jeunes une nouvelle dimension de la notion 'travail'?
- En fonction des observations faites, quels pourront être à court ou à moyen terme des remèdes susceptibles de faire évoluer la situation actuelle?

1. QUEL EST LE VÉCU SCOLAIRE DES JEUNES NON-QUALIFIÉS?

Dans les différents ordres d'enseignement (lycées, lycées techniques, classes complémentaires) on retrouve une reproduction pure et simple de la société de classes. Plus des 2/3 de la population des classes complémentaires sont issus de milieux défavorisés. C'est dès l'école primaire que s'opère la division des classes sociales. L'enseignement primaire impose aux enfants une seule "langue" et une seule "culture", à savoir celles de la classe dominante. "L'apprentissage de la lecture liée très étroitement à l'orthographe sert de support technique à la division que produit l'école entre ceux qu'elle condamne au réseau primaire-professionnel et ceux qu'elle appelle dans le réseau secondaire-supérieur." (1)

Chaque société est structurée en sous-groupes (classes) possédant leurs caractéristiques socio-économiques, leurs pratiques linguistiques et enfin leurs habitudes culturelles propres étroitement liées entre elles. Essayer de dégager des principes, des règles socio-linguistiques et socio-économiques fixes me semble inefficace dans la mesure où la démarche entreprise ne tente pas

de cerner la réalité de la structure étudiée. Mais d'après Baudelot et Establet, les problèmes au sujet de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture dans l'enseignement primaire peuvent être mis en évidence suivant 4 axes:

1. La qualité de l'apprentissage du langage écrit au cours de la première année de la scolarité détermine la réussite scolaire ultérieure.
2. L'apprentissage du langage écrit forme un tout à ce niveau; qui sait lire, sait aussi l'orthographe, qui ne sait lire, fait des fautes d'orthographe.
3. Le taux d'échec est un phénomène massif: il est fortement lié à l'origine sociale.
4. Il s'agit d'un phénomène irréversible." (1)

C'est donc un manque d'adaptation aux normes du système éducatif-scolaire, établi en fonction des performances des enfants des classes favorisées, qui est la source principale d'échec. Dans notre pays, la problématique cruciale du bilinguisme (2) vient s'ajouter aux causes énumérées.

La suite logique pour les enfants qui échouent est le transfert dans des classes dites de perfectionnement (classes spéciales, classes de fin d'études...). On les retrouve donc dans l'école complémentaire. Ce type d'enseignement, et d'aucuns le savent, mène directement à une voie sans issue, d'autant plus que depuis 1983 la condition minimale d'accès au CATP est d'avoir poursuivi avec succès ses études dans le cadre d'une 9^e fil. 3 de l'E.S.T. (3)

C'est donc principalement le retard scolaire qui aura une incidence déterminante sur l'orientation professionnelle et à fortiori sur le chômage des jeunes. Comment les jeunes perçoivent-ils leur situation de chômage? Quelle devient leur relation face au travail?

2. LE CHÔMAGE A-T-IL CRÉÉ CHEZ LES JEUNES UNE NOUVELLE DIMENSION DE LA NOTION "TRAVAIL"?

Dans leur nouvelle vie d'adultes le chômage devient pour les jeunes leur première expérience avec la réalité socio-économique. Souvent la société refuse ces jeunes, ces forces neuves et créatrices. Mais ce processus est réciproque, c'est-à-dire que la société risque d'être rejetée par les adolescents sans qualification et ceci même de manière durable.

Nombreux sont ceux qui cherchent et trouvent une compensation à leur déficit professionnel dans un "autre monde" plus ou moins artificiel par rapport à la norme. Les jeunes acceptent la marginalisation, ils éprouvent un sentiment d'unité en faisant partie de toute une génération à qui est imposée cette marginalité.

D'autre part, les difficultés dues au marché de l'emploi entraînent une mise en question des valeurs traditionnelles du travail. Contrairement à leurs aînés, le travail ne représente plus pour les jeunes une contrainte: on apprend à vivre autrement. En France par exemple, ce sont surtout les jeunes, qui dans les grandes agglomérations recherchent des moyens de subsistance nécessaires par la voie de la protection sociale, des aides diverses et du travail au noir. Après avoir vécu leurs expériences négatives avec les institutions, il deviendra certainement de plus en plus difficile pour les jeunes d'accepter les contraintes hiérarchiques ou les contraintes d'horaires imposées par un travail routinier. La contestation de la valeur du travail sera ainsi accompagnée de l'élaboration d'une autre culture en parfaite contradiction avec la culture dominante. Ce choc a souvent comme finalité, l'exclusion de la société en cours des adolescents sans emploi. Au fur et à mesure que le chômage s'accroît, ce phénomène ne tardera certainement pas à se développer dans notre communauté.

3. QUELS POURRONT ETRE A COURT OU A MOYEN TERME DES REMEDES SUSCEPTIBLES DE FAIRE EVOLUER LA SITUATION ACTUELLE?

Cette dernière partie devrait concrétiser, en une certaine mesure, des propositions et perspectives d'avenir en vue de stabiliser la déstructuration du marché de l'emploi spécifique des jeunes.

Ecole, entreprises, société et gouvernement devraient enfin coordonner leurs efforts afin de donner aux jeunes qui font preuve d'un esprit "concret" la possibilité de développer leurs aptitudes à partir d'études moins théoriques que celles proposées par l'enseignement général. Une formation sur mesure, plus différenciée, tenant compte de l'inégale répartition des capacités devrait être mise en place afin que tout jeune puisse recevoir une formation minimale. Dans cette perspective une prise de conscience devra s'effectuer chez les responsables des Ministères de l'Education National et du Travail. Le nombre de jeunes sans emplois a encore augmenté en janvier 1986. Fin 1978 des cours d'orientation et d'initiation professionnelles ont été organisés afin de procurer aux chômeurs une formation de base. Une équipe de pédagogues et d'instructeurs avaient reçu pour mission de préparer les jeunes à la vie professionnelle afin d'assurer leur embauche à la fin de l'année scolaire. Au début, cette idée de base sembla porter ses fruits. Malheureusement la législation en matière de formation dans le cadre de l'E.S.T. a amputé dans une large mesure l'éventail des possibilités offertes aux COIP. Dans l'immediat la formation professionnelle et tout l'appareil politico-social devront être réorganisés. Afin de freiner l'évolution du chômage tant conjoncturel que structurel, quelques mesures s'imposent certainement:

a) *une sensibilisation*: Il faudrait combattre dans les milieux politiques, scolaires et sociaux toute forme d'hiérarchisation entre les pratiques et les savoirs, entre la théorie et la pratique. Nous y rencontrons trop souvent une dévalorisation des savoirs pratiques et concrets. La logique ration-

nelle, les structures hypothético-déductives véhiculées par les mathématiques et les sciences exactes sont aujourd'hui largement privilégiées par rapport à l'esprit pratique, la dextérité manuelle, l'habileté corporelle, l'esthétique, ... On ne résoudra certainement pas le problème de la qualification en favorisant uniquement la forme d'intelligence propre



aux pouvoirs intellectuel et politique au détriment d'autres formes plus axées sur la pratique.

b) *Symbiose entre Ecole et Entreprises*

D'un côté les programmes scolaires de l'enseignement devraient plus largement tenir compte de la réalité professionnelle. L'école devrait investir plus dans le savoir et la formation. La pédagogie active ainsi que l'enseignement par groupes permettraient mieux de reviser les savoirs enseignés et d'établir ainsi le biais avec la pratique. Ouvrir l'école aux ouvriers et aux chefs d'entreprises procurerait aux jeunes d'autres perspectives en matière d'orientation professionnelle et éviterait avant tout à certaines branches de tomber dans le piège du non-vécu, du non-critique.

D'autre part les industries devraient faire périodiquement un brain-storming de leurs besoins (besoins réels en main-d'oeuvre, prédominance d'un secteur professionnel, mise sur le marché de nouvelles technologies, manipulation d'outils, ...) et les adapter tant pour la forme que pour le contenu à la réalité scolaire.

c) *Création d'une qualification secondaire*

Actuellement plus de 240 places d'apprentissage restent vacantes. L'évolution au Grand-Duché du secteur bancaire a conduit bon nombre de gens à orienter leur choix professionnel vers ce secteur afin de devenir les nouveaux 'white collar' de demain. Une formation administrative, commerciale reflète certainement plus fortement que d'autres la hiérarchisation des savoirs tant prônée par nos dirigeants. Ce phénomène a eu pour effet que bon nombre d'offres d'emploi lié à la transformation des métaux (soudeurs, installateurs, ...) n'ont pas été satisfaites.

D'autre part nous trouvons dans les COIP une population présentant, certes, un retard scolaire assez considérable, mais pas nécessairement un déficit des aptitudes et des capacités de dextérité et d'engagement professionnel. La création d'une qualification secondaire ou mieux, d'ouvrier semi-qualifié, pourrait procurer aux jeunes, dans un

certain domaine professionnel, une formation minimale reconnue équivalente au CCM (actuellement en large perte de vitesse). Cette formation donnerait à ces adolescents la possibilité d'obtenir un emploi en occupant un de ces postes d'apprentissage. Cette forme d'apprentissage pourrait avoir lieu au sein des COIP.

d) *Recyclage des personnes en chômage*

Nous savons qu'actuellement certains secteurs de l'économie sont en perte de vitesse (chômage structurel). Le personnel non qualifié ou ayant reçu une qualification uniquement opératoire dans le secteur devrait être recyclé et bénéficier d'une autre formation. Aux centres de formation professionnelle continue incomberait la responsabilité d'assurer ces encadrements instructif et pédagogique de ces ouvriers. Depuis quelques années, les efforts investis dans ce domaine par le CFPC (Centre de formation professionnelle continue) de Walferdange ont porté leurs fruits. Une régionalisation de tels centres va sans doute s'imposer dans l'avenir.

e) *Réorganisation des COIP*

L'utilité des COIP a été reconnue par les instances gouvernementales et européennes. Mais en 1986 une certaine restructuration s'impose:

- dans le domaine pédagogique

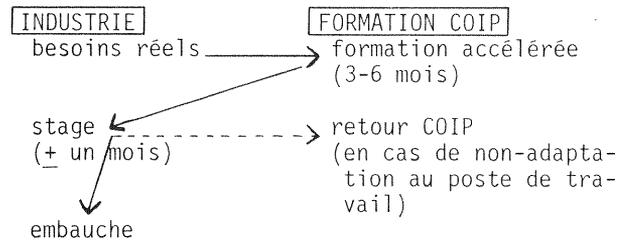
La pédagogie, la didactique utilisées dans les COIP sont des plus complexes (groupes de niveau hétérogène, classes ouvertes avec un renouvellement de la population pouvant aller jusqu'à 70% pendant une même année scolaire, élèves ayant une lassitude profonde de l'enseignement général) et diamétralement opposées à celles enseignées dans l'école classique. Je ne crois pas que le personnel actuellement en place puisse affronter sans qualification supplémentaire cette problématique avec succès. Aussi je propose que tout le personnel des CFPC reçoive une formation accélérée dans les domaines du travail socio-éducatif et de la formation théorique/pratique spécifiques à cette institution (stages, séminaires à l'étranger, collaboration avec l'ISERP ...).

En France p.ex. des centres de formation professionnelle continue existent depuis longtemps et leur fonctionnement pourrait être à la source d'idées nouvelles et créer une certaine sensi-

bilisation auprès des pédagogues. Enfin, je suis d'avis qu'il faudra éviter toute confrontation avec l'enseignement secondaire technique d'une part et avec la psychologie clinique-thérapeutique d'autre part, leur champ d'action se situant trop en dehors du contexte socio-économique.

- dans le domaine des placements

Si utiles que soient les placements obtenus par engagement personnel, les résultats qu'ils apportent sont trop souvent insignifiants par rapport à l'énergie investie. Ils devraient être ancrés beaucoup plus largement au monde industriel. Les COIP ne sauraient se passer d'un contact étroit avec le marché du travail. Ainsi je proposerais un modèle répondant au schéma suivant:



A priori, les patrons du secteur privé devraient être informés des avantages et de la nécessité d'une telle 'formule'. Cette campagne de sensibilisation incombe avant tout aux représentants du M.E.N. (commissariat de gouvernement à la formation professionnelle) et des Chambres professionnelles.

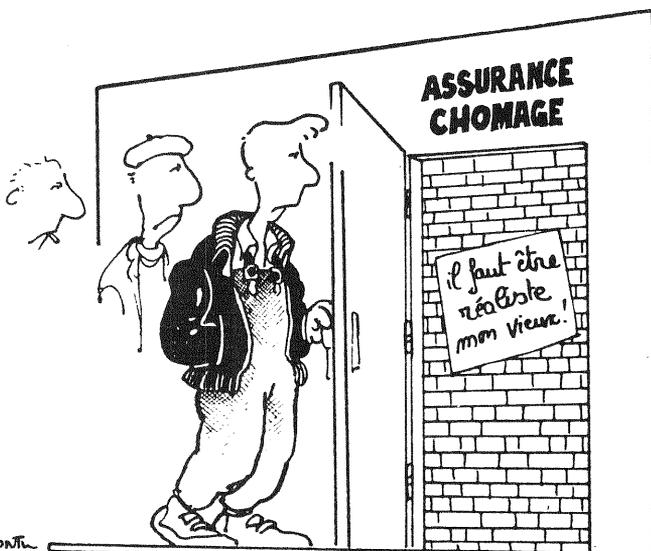
- dans le domaine de l'encadrement des chômeurs plus âgés

Chaque année un certain nombre d'adolescents des COIP ne réussissent pas à s'insérer dans le monde du travail. En général, on peut cependant affirmer que ces jeunes sont du point de vue caractériel et des aptitudes les plus difficilement placables. Au sein des COIP des cours de 2^e année ont été organisés à leur profit. Le contenu de ces cours est quelque peu en contradiction avec les aspirations des concernés. Les jeunes désirent gagner aussi rapidement que possible leur vie, la formation qu'ils reçoivent ne devrait plus être dispensée dans le cadre de l'atelier et de la salle de classe. Remarquons que des travaux à intérêt public, ne constituant pas une concurrence déloyale vis-à-vis du secteur privé, et se déroulant à l'extérieur des centres devraient constituer la base des vécus professionnels et scolaires quotidiens des jeunes. Actuellement des efforts allant dans ce sens ont été entrepris. Un problème crucial persiste cependant, à savoir celui de l'indemnisation. Les instances compétentes du Ministère du Travail font, comme dans tant d'autres aspects du chômage des jeunes, la sourde oreille.

Toutes les propositions avancées dans ce domaine méritent une meilleure place que celle que l'Administration leur réserve au fond d'un tiroir.

Carlo WELFRING

- (1) in: C. Baudelot et R. Establet: L'école capitaliste en France, Paris, Maspero 1971
- (2) voir à ce sujet "forum" no 44: Der babylonische Trichter
- (3) voir à ce sujet "forum" no 69: Verbarrikadierte Berufschancen



In: Le Monde, 24/11/1982